



Information et avis sur la suite donnee

Par venus

j ai ete convoquee au commissariat pour plainte contre moi pour harcelement j etais relachee au bout de 4h de garde a vue quelle sera la suite c bon signe ? merci a vous

Par yapasdequoi

Bonjour,
La durée de la garde à vue est de 24 heures, mais cette durée peut être abrégée ou prolongée.
Le fait qu'on vous ai libéré au bout de 4 heures ne veut rien dire de plus.
Consultez un avocat.

Par venus

c est plutot bon signe ?

Par yapasdequoi

Ni bon ni mauvais.

Par venus

je peux avoir de la prison ferme ?